

**Ordre du jour de la réunion du
MERCREDI 28 Septembre 2016 de 9h à 12h
En Salle de réunion, IFSI Centre Hospitalier de Roanne**

Etaient présents :

Membres de droit :

- Madame Isabelle VOLLE, Directrice

Membres élus ou désignés :

Etudiants et/ou Elèves :

- Monsieur DUFRESNOY-PATIN Laurent , élève Aide-soignant
- Madame AUBIN Christelle, étudiante Infirmière 1^{ère} année
- Monsieur SIDI Ardani-Daniel, étudiant Infirmier 1^{ère} année
- Madame BOSLAND Geneviève, étudiante Infirmière 2^{ème} année
- Madame NIGAY FERREBOEUF Gaëlle, étudiante Infirmière 2^{ème} année
- Madame LEROUX Barbara, étudiante Infirmière 3^{ème} année

Personnel de l'IFSI :

- Madame DE LA TOUR Edith, Formateur représentant la sélection Aide soignante
- Madame PRADET Bernadette, Formateur représentant la sélection Infirmière
- Madame GROS Murielle, Coordinatrice Pédagogique Cadre Supérieur de Santé
- Monsieur HUMBERT Maxence, Documentaliste à l'IFSI
- Monsieur MICHALET Joël, Agent logistique et d'entretien
- Madame VIARD Audrey, Secrétaire

Etaient absents et excusés :

- Madame PETRAS Amélie, élève Aide-soignante
- Monsieur SIMONET Alex, élève Aide-soignant
- Monsieur CASTRO MANUEL Ricardo, élève Aide-soignant
- Madame VALDENNAIRE Alexandra, étudiante Infirmière 3^{ème} année

La séance débute à 9h00, présidée par Me VOLLE, Directrice.

I / Rappel du texte officiel concernant le « Conseil de vie Etudiante » :

Le conseil de vie scolaire est inscrit dans le référentiel de formation infirmière et la direction de l'IFSI a souhaité l'étendre aux élèves AS pour avoir une représentativité des personnes participant à la vie étudiante.

- **Arrêté du 21 avril 2007** modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux – Chapitre III – Art. 26 bis
- **Composition réglementaire**
- Dans chaque IFSI est constitué un conseil de la vie étudiante composé du Directeur, des six élus étudiants au conseil pédagogique et au minimum de trois autres personnes désignées par le directeur parmi l'équipe pédagogique et administrative de l'institut.
- C'est un organe consultatif, il traite des sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'Institut, il se réunit au moins une fois par an sur proposition des étudiants ou du directeur
- Un compte rendu des réunions du Conseil de la Vie étudiante est présenté au Conseil Pédagogique et mis à disposition des étudiants et de l'équipe pédagogique et administrative de l'Institut.

II/ Gouvernance :

Nouvelle convention Cadre IFSI/Université/Conseil Régional

- **Méthodologie**

La tutelle financière de l'IFSI est le Conseil Régional. La réunion entre la région Rhône-Alpes et l'Auvergne modifie les paramètres et impose l'établissement d'une nouvelle convention tripartite (la première ayant été signée en 2010) toujours portée par un GCS.

De plus, le programme de 2009 qui a mis en place l'universitarisation, fait maintenant ressortir 4 pôles universitaires, en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour cela, des groupes de travail sont mis en place de septembre à novembre 2016.

Le but est d'élaborer une convention Cadre Régionale, laissant place par la suite à d'autres groupes de travail par territoire universitaire. Toutes les parties sont représentées : ARS, Universités, CROUS, IFSI, le GCS Rhône- ALPES, GCS Auvergne et 4 représentants des étudiants pour Rhône-Alpes, 2 pour Auvergne et 2 pour le GIPNL.

- **Thèmes travaillés**

10 thèmes sont travaillés au cours de ces groupes de travail regroupés en 3 groupes:

- Le droit des étudiants :

Il permet d'établir une égalité au niveau des droits des étudiants, quelle que soit leur position géographique.

Accès à La Bibliothèque Universitaire ; Accès à un Espace Numérique de travail, à des ressources pédagogiques universitaires, médecine universitaire, les services culturels, activités sportives, carte universitaire, tout ce qui relève du CROUS, aides financières (actuellement on note une différence entre la prise en charge des bourses Rhône-Alpes et Auvergne qui sera harmonisée pour septembre 2017)

Les cartes étudiantes, l'accès WIFI qui n'est pas active dans tous les IFSI (à savoir qu'il sera installé sur le nouveau site Albert-Thomas), l'accès aux dossiers patients (il existe un système de code ponctuel nominatif donné sur chaque période de stage à chaque étudiant en stage sur le CHR pour l'IFSI de Roanne).

Globalement on observe un manque d'informations venant du CROUS dans les IFSI situés dans les villes moyennes

Stages à l'étranger : l'objectif est de faciliter la mise en œuvre du programme ERASMUS au sein des IFSI, démarche administrative très lourde et longue actuellement qui limite cette possibilité (les bourses explorées sup délivrées par la région pour les étudiants partant à l'étranger permettent l'obtention de 95 euros par semaine).

Gestion des demandes de mutation d'un IFSI à l'autre : nombreuses demandes des étudiants mais peu de places disponibles dans les IFSI

Roanne reste le seul IFSI en ARA proposant une rentrée en février

Aspects positifs d'une rentrée en février :

2 éléments essentiels : possibilité de travailler jusqu'en février pour cumuler des droits et ouvrir des prestations pôle emploi.

Meilleure insertion professionnelle car taux d'employabilité important

Informations/remarques

- certains OPCA (FONGECIF par exemple) donnent droit à des aides pour repas et transport
- la médecine universitaire n'est pas suffisamment présente sur notre IFSI dans le domaine de soutien psychologique

- Enseignement universitaire :

Il permet que tous les étudiants aient accès aux mêmes ressources.

- financement :

Par exemple, en Auvergne les Ifsi reversaient un pourcentage à la région.

Représentation étudiante au GCS

Les élections organisées par territoire universitaire va avoir lieu bientôt.

Un des 2 délégués de première année est concerné à Roanne (2^e année possible aussi pour les rentrées de septembre) et pourra se présenter et être élu pour un mandat de 2 ans. (A savoir il y a 2 représentants pour le territoire UJM)

Me VOLLE charge les délégués de 1^{ère} et 2^{ème} année de communiquer cette information à leurs pairs

III/ Formations :

Infirmiers :

- Stages à l'étranger

Me GROS présente :

- le fonctionnement des inscriptions pour les stages à l'étranger
- la période de départ 2017 (de nouveau au mois de juin en lien avec les disponibilités sur « Missions stage »)
- le nombre d'étudiants partis cette année dans différents pays : 6 au Cambodge, 6 au Vietnam, 2 en Roumanie.

Me LEROUX, étudiante infirmière partie en stage à l'étranger témoigne de la richesse de ce type de stage et évoque aussi les contraintes financières, organisationnelles que cela induit : travaux scolaires à rendre à des dates imposées, sous peine de ne pouvoir être présentés a temps pour les instances (CAC et Conseil pédagogique).

Ce témoignage a permis un échange constructif avec une étudiante de 1^{ère} année, qui pourra en informer ses collègues de promotion, souhaitant préparer cet éventuel type de stage.

Me VOLLE rappelle que lorsqu'un étudiant a fait le choix de partir à l'étranger, il ne pourra pas bénéficier d'un autre stage à l'extérieur en 3^{ème} année.

- Partenariat IFSI/ Médiathèque

Un groupe de travail IFSI/Médiathèque vient d'être instauré dans le cadre d'un conventionnement pour un partenariat culturel entre les 2 structures, Madame PRADET est le formateur référent

Ce partenariat est mis en place pour les 1^{ère}, 2^{ème} année et AS, les étudiants et élève bénéficient d'une visite de la médiathèque pour une présentation générale de la structure et empruntent les ouvrages à titre gratuit.

De plus nouveauté cette année : un club lecture autour du thème de la santé est mis en place

Le public au sens large est convié et particulièrement les usagers de l'IFSI

Le prochain a lieu le 13/10 à 18H30. L'information sera mise sur le site internet de l'hôpital.

Un projet est en cours pour que les étudiants de 3^{ème} année puissent bénéficier aussi de certaines prestations d'ordre pédagogique.

Aides-soignants : Nouveautés 2016 :

- Rencontres associations d'usagers

Mr DUFRESNOY-PATIN présente la rencontre avec l'association des parkinsoniens et souligne que l'échange était compliqué avec les usagers car les personnes témoignant de leur pathologie sont intervenues avant que le module ait été étudié en cours.

- Visite de secteurs spécialisés (espace Snoezelen)

Mr DUFRESNOY-PATIN explique l'enthousiasme des élèves face à l'une de ces salle de détente, située « aux Chambons » sur le site de Bonvert : 5 sens sont présents pour permettre aux 15 personnes (âgées entre 80 et 90 ans) du service secteur fermé de développer des expériences sensorimotrices et relationnelles.

- Journée Soins Palliatifs et Musée de Charlieu

Ces 2 rencontres auront lieu le même jour le 07/10/2016. Ce qui amène à partager La promo en 2 groupes en demi-journée sur l'un ou l'autre endroit puis inverser l'autre demi-journée.

Les Aide-soignants souhaiteraient faire la visite de la morgue de l'hôpital , pour avoir une visualisation concrète de la suite après un décès. Cette demande pose des questions éthiques
ME PRADET propose de le faire de manière plus individualisée, en demandant au lieu de stage par exemple, lorsqu'un décès se produit. Les membres du conseil approuvent cette proposition.

I. **IV/ Locaux et déménagement:**

- Etat des lieux

Le 14/09/16 s'est tenu le COPIL des usagers, organisé avec plusieurs partenaires: architectes, direction du CH, médecine du travail, CHSCT, usagers de l'IFSI. Chaque promotion était représentée ainsi toutes les catégories professionnelles de l'IFSI.
Un bilan positif des travaux a été fait :

Les lieux très lumineux, grandes salles, salles de travail pour les étudiants, salle de détente, de restauration (les étudiants pourront utiliser la salle de repas après le déménagement), machine à encas, etc...

Pour information, un projet de construction d'un restaurant Universitaire est en cours au niveau du self de l'hôpital.

Il y aura une glace sans teint entre 2 salles (TD et TP) avec équipement de caméra dans la perspective de mise en place de séances de simulation.

- Organisation du fonctionnement de l'IFSI jusqu'en mai 2017

Au départ, il était prévu de réintégrer l'IFSI, rue Albert-Thomas au 1er janvier 2017 mais le CH continue la mise à disposition des locaux du niveau 3 jusqu'à la fin complète des travaux. L'IFSI ne déménagera finalement qu'au printemps 2017.

Ce qui permet une avancée plus rapide des travaux mais cela entraîne quelques impacts :

- humains : Le déménagement impose une baisse de travail pour Mr MICHALET, agent logistique, au sein de l'IFSI. Deux heures par jour seront conservées pour qu'il effectue ses activités logistiques à l'institut mais il sera mis à disposition d'un autre service sur le CH non connu à ce jour sur les 5,5h quotidiennes restantes.

- recherche de salles : Le déménagement impose une anticipation des recherches de salles. Plusieurs pistes restent ouvertes (amphi de Roannais aggro, collège Jules Ferry). Les élus locaux sont intervenus pour que la mise à disposition des salles soit gratuite mais le concours des EI et AS reste très important: respect des locaux, de la qualité de vie des patients (pour l'amphi en psychiatrie il est nécessaire de veiller à la nuisance sonore), réglementation sur le tabac dans un collège, présentation de la carte d'identité...

- Organisation de la gestion des tenues

Une demande, en attente de réponse, a été faite à Mr AYACHE (DSE) pour que les tenues des étudiants et élèves soient stockées au sein de l'IFSI, niveau 3 bâtiment Gilbertes.
La procédure sera mise à disposition des élèves et étudiants dès que possible.

- Achats prévus :

20 ordinateurs seront achetés pour renouveler le parc informatique de l'IFSI

Etude des vidéoprojecteurs interactifs

V/ Projets de l'IFSI :

- Participation des étudiants et élèves aux manifestations extérieures dans le cadre du volontariat, en lien avec les unités d'enseignements étudiées :

- **Téléthon** (les étudiants de 1^{ère} année et les élèves AS participent au Téléthon 2016 les 2 et 3 décembre. Plusieurs projets sont en cours : vente de papier cadeau, tournoi de foot, vente de crêpes, tombola....

- **Foire du Roannais** : les étudiants de 1^{ère} année et les élèves AS seront présents pour prendre la tension artérielle du public s'il le souhaite. Il leur est rappelé l'importance de se référer aux professionnels présents sur ce lieu avant d'alerter le patient en cas de résultats en dehors des normes.

VI/ Vie Etudiante :

- Rappels des droits et devoirs de chacun

Par souci de respect des patients (consultation stomato au dessus du lieu fumeur actuel), ce dernier change : il faudra se rendre vers les quais de livraison, juste en face.

La directrice rappelle également les bonnes conduites à avoir au sein de l'établissement, sous peine d'avertissement et de conseil de discipline, si cela n'est pas respecté : pas de café dans les salles, pas de téléphone portable en cours.

- Proposition de la Directrice pour rencontrer les étudiants et Elèves, et notamment les membres du bureau de l'Association

- Accès au self CH

Le self du CH peut être utilisé par les étudiants. Pour information, il y a un projet de créer le restaurant universitaire, à côté du self de l'hôpital.

Au moment du déménagement Rue Albert-Thomas, ils pourront regagner le coin repas leur étant destiné.

- Vaccins contre la grippe

Les étudiants ont la possibilité de bénéficier d'un vaccin contre la grippe à titre gracieux, par le CH.

Me VOLLE stipule qu'un gaspillage énorme a lieu tous les ans. (Ce vaccin n'est pas obligatoire, c'est une recommandation). Le fait de le commander est un signe d'engagement.

IV/Questions des étudiants

Les représentants de 1ère année souhaitent refaire le point sur les règles à avoir par rapport à la tenue vestimentaire: Madame VOLLE souligne le fait que les shorts courts, les tenues de détente sont interdites. La tenue doit rester correcte par respect pour les personnes et les lieux.

Ces mêmes étudiants mentionnent que les TD en psy avec Mr HADJ ABDELKADER sont très intéressants

Une question d'organisation de la représentante des 3^{ème} année porte sur le lieu de réception pour la remise des diplômes comme il n'y aura pas de salles adaptées à l'IFSI.

Me VOLLE émet le fait de solliciter en effet une salle à la mairie de Roanne, comme le notifiait Me LEROUX.

Fin du Conseil de Vie scolaire à 12h30